

| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE |                                           |                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
|                   | <b>GROUPE SCOLAIRE SAINTE FOI ABIDJAN</b> |                                                                     |
| ANNEE                                                                                              | SCOLAIRE : 2020-2021<br>08-12-2020        | CLASSE : T <sup>le</sup> B et G2<br>DURÉE : 2H 00<br>PROF : M. Soro |

## DEVOIR DE CMC

### EXERCICE 1

Depuis 1959, la Côte d'Ivoire cherche à attirer les investisseurs avec des codes d'investissements incitatifs. Le dernier code de 1995 accorde des exonérations fiscales sur les bénéfices et sur les droits et taxes divers pendant 5 à 8 ans et garantit les libres transferts des bénéfices et revenus. Le code d'investissement peut intéresser les investisseurs, mais il demeure peu décisif. ...La situation économique et politique des pays d'accueil est déterminante pour les investisseurs.

En effet l'attractivité d'un pays dépend de la qualité de ses infrastructures ; de son niveau technologique et du niveau de qualification de la main d'œuvre, le développement du système bancaire et financier de la fiabilité des institutions politiques et judiciaire.

**Source** : « les enjeux économiques » in Fraternité Matin du 27- 11- 1997

#### Consignes

- 1-Présente le document à travers sa nature, son origine et son idée générale du texte.
- 2-Identifie les facilités que le code d'investissement de 1995 accorde aux investisseurs
- 3-Énumère les éléments économiques et politiques les plus attractifs pour un investisseur
- 4-Identifie de manière détaillée les autres éléments qui favorisent le développement économique de la Côte d'Ivoire

### EXERCICE 2

Les pertes humaines (civiles et militaires) de quelques pays pendant la Deuxième Guerre Mondiale

| Pays            | Pertes Humaines | Pourcentages |
|-----------------|-----------------|--------------|
| France          | 570 000         |              |
| Allemagne       | 6 000 000       |              |
| Etats-Unis      | 400 000         |              |
| Grande-Bretagne | 400 000         |              |
| Italie          | 450 000         |              |
| Japon           | 2 000 000       |              |
| URSS            | 17 000 000      |              |
| Total mondial   | 36 000 000      |              |

**Source** : *Histoire classes terminales, le monde contemporain, Hatier, Paris, 1962, p.8.*

#### Consignes

- 1-Donne la nature et l'origine du document
  - 2-Calculer pour chaque pays le pourcentage des pertes humaines
  - 3-Construis l'histogramme des pertes humaines de ces pays
- Echelle : 1 cm pour 2 millions de morts

